













Coupe de France des départements



Zone Ouest















Le dimanche : Course en ligne à Plougonvelin







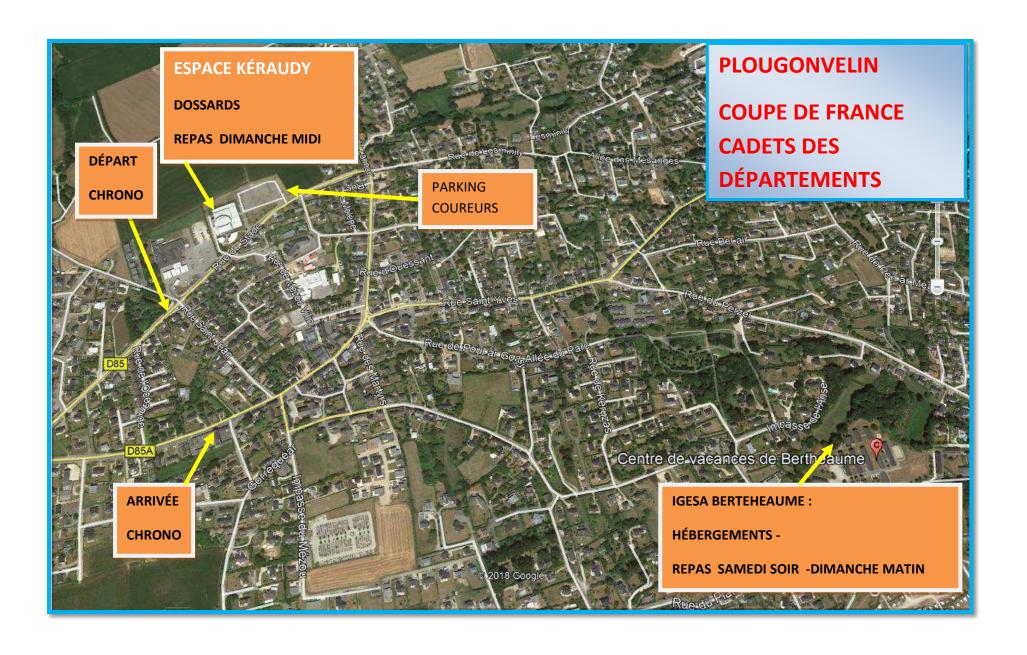


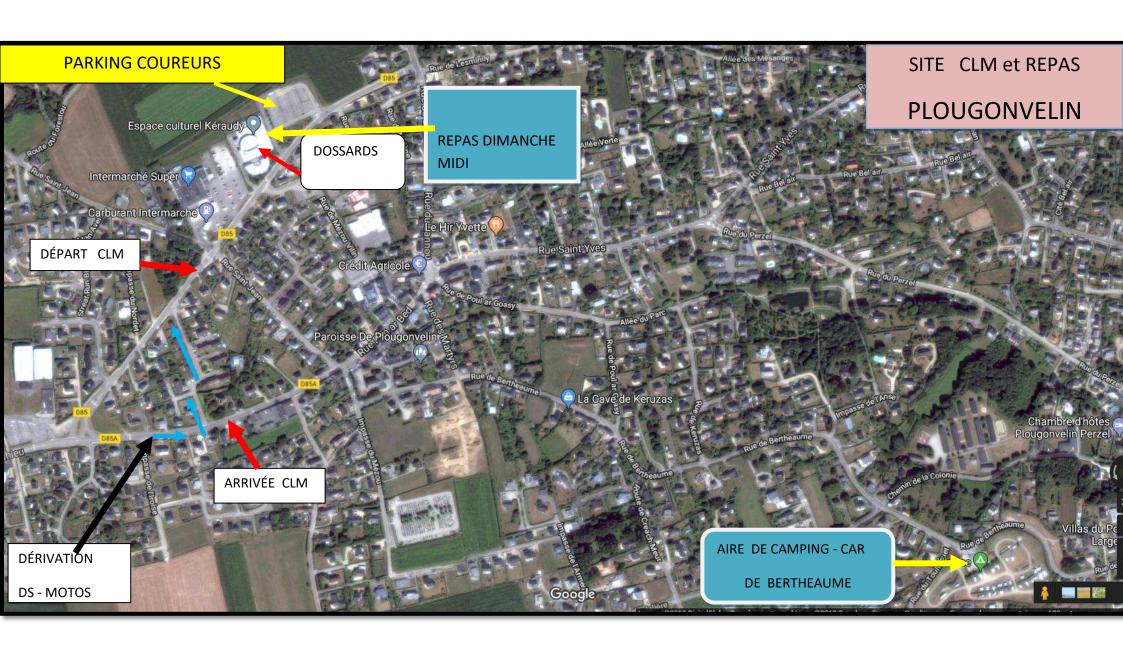


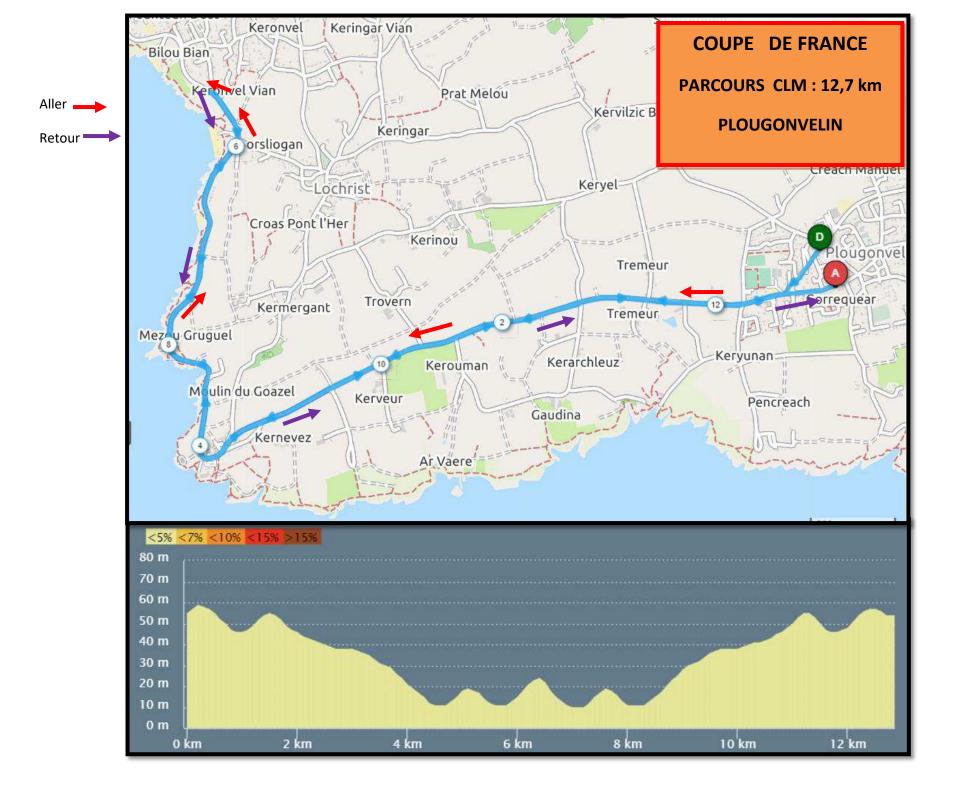












Coupe de France des Départements: Circuit CLM									
Faire	Reste		Lieu	Premier Départ	Dernier Départ				
	12,7	Départ	Plougonvelin, Rue du Stade - D85	14:30	17:45				
0,3	12,4	A Droite	Vers St Mathieu, D85	14:30	17:45				
3,6	8,8	A Droite	St Mathieu, D85, Vers Le Conquet, D85	14:36	17:51				
2,5	6,3	Demi-Tour	Demi-Tour, Porsliogan, Entrée Rue de l'Iroise, D85	14:40	17:55				
2,5	3,8	A Gauche	St Mathieu, D85, Vers Plougonvelin, D85	14:44	17:59				
3,8	0,0		- A 1	14:51	18:06				
	0,3 3,6 2,5	Faire Reste 12,7 0,3 12,4 3,6 8,8 2,5 6,3 2,5 3,8	Faire Reste 12,7 Départ 0,3 12,4 A Droite 3,6 8,8 A Droite 2,5 6,3 Demi-Tour 2,5 3,8 A Gauche	Lieu 12,7 Départ Plougonvelin, Rue du Stade - D85 0,3 12,4 A Droite Vers St Mathieu, D85 3,6 8,8 A Droite St Mathieu, D85, Vers Le Conquet, D85 2,5 6,3 Demi-Tour Demi-Tour, Porsliogan, Entrée Rue de l'Iroise, D85 2,5 3,8 A Gauche St Mathieu, D85, Vers Plougonvelin, D85	Faire Reste Lieu Premier Départ 12,7 Départ Plougonvelin, Rue du Stade - D85 14:30 0,3 12,4 A Droite Vers St Mathieu, D85 14:30 3,6 8,8 A Droite St Mathieu, D85, Vers Le Conquet, D85 14:36 2,5 6,3 Demi-Tour Demi-Tour, Porsliogan, Entrée Rue de l'Iroise, D85 14:40 2,5 3,8 A Gauche St Mathieu, D85, Vers Plougonvelin, D85 14:44				



4^{ème} Manche de la Coupe de France Dame Minimes/Cadettes des Départements 5^{ème} Manche de la Coupe de France Cadets des Départements

Article 1 - Organisation

La 4^{ème} manche de la coupe de France Dames Minimes/Cadettes des Départements et la 5^{ème} manche de la Coupe de France Cadets des Départements sont organisées par le "**COPABC**" (Comité d'Organisation Penn ar Bed Cyclisme) dont le siège est 4 rue Anatole Le Bras – Espace Eric Tabarly, 29280 Plouzané.

Les épreuves se déroulent le Samedi 18 mai 2019 à Plougonvelin.

Article 2 – Type d'épreuve

Les épreuves, régies par les règlements de la FFC, sont réservées aux coureurs des catégories Minimes et Cadettes Dames et Cadets Hommes et se déroulent sous la forme d'un Contre La Montre Individuel. Les inscriptions se font par internet à partir du site WEB de la FFC

- 🛊 pour les Dames, par sélections départementales, par sélections de clubs, ou en individuelle
- ♣ pour les féminines, chaque équipe devra être composée au minimum de 3 compétitrices et d'un maximum de 8. En dessous de 3 et au-dessus de 8 compétitrices, les engagements seront inscrits à titre individuel
- pour les Cadets Hommes, par sélections départementales de 6 coureurs
 Un(e) concurrent(e) qui n'est pas engagé(e) ne pourra pas participer à l'épreuve

Article 3 - Permanence

La remise des dossards se fera le Samedi 18 mai à partir de 13h 00 à l'espace Keraudy, rue du Stade, près de la ligne de départ du CLM à Plougonvelin.

Une réunion des DS est prévue à 13 h 30 le samedi 18 mai, à l'Espace Keraudy, rue du Stade à Plougonvelin

Article 4 - CLM

Le contre la montre de 12,7 km se déroule à Plougonvelin.

Le contrôle des développements (7,62m) s'effectuera sur la ligne de départ, 3 minutes avant le départ. Dans ces épreuves, seuls sont autorisés le vélo traditionnel avec roues à rayons et le casque de route habituel. Le premier départ sera donné à 14H30 et concernera les Féminines.

♣ les Féminines partiront à intervalle de 1 mn

Le premier départ des Cadets sera donné à 15H45

♣ les cadets partiront à intervalle de 1mn30



Le circuit se présente sous la forme d'un aller-retour Plougonvelin- Porsliogan (Le Conquet).

Les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. Tout dépassement sur la partie gauche sera sanctionné d'une pénalité de 10".

Lorsqu'un coureur ne possède plus que 150 m d'avance sur un coureur qui le rattrape, le DS du coureur rattrapé devra se garer, laisser le coureur et son DS passer et ne reprendre la course qu'ensuite. Tout coureur doublé ne doit pas prendre le sillage de son adversaire sous peine de pénalité. Aucune voiture de DS ou autre ne doit franchir la ligne d'arrivée. Une dérivation qui permet de joindre la ligne de départ est mise en place 50 m à gauche avant la ligne d'arrivée.

Un seul dossard (à droite) est autorisé.

Tout coureur accidenté (chute ou bris de matériel, reconnus par les arbitres) dans le premier km pourra reprendre un second départ. Ce second départ interviendra en fin d'épreuve. Passé le 1er km cette faveur sera à l'appréciation des Arbitres.

L'ordre des départs du contre la montre sera établi lors de la clôture des inscriptions. Il sera visible sur le site du "COPABC" (www.copabc.jimdo.com) à partir du jeudi 16 mai et pourra également être transmis par mail aux équipes qui en feront la demande.

L'ordre des départs se fera dans l'ordre inverse du classement général individuel actuel.

Les compétiteurs et Compétitrices non représentés au classement général partiront en premier selon un tirage au sort et selon un système de rotation des équipes.

Article 5 - Dépannage

Les directeurs sportifs devront être titulaires d'un DF d'entraîneur club ou du BF2 au minimum.

L'organisation met à la disposition des coureurs qui n'ont pas de voitures accompagnatrices 1 véhicule de dépannage neutre (à charge pour les coureurs de fournir les roues, le mécanicien et de prévenir l'organisateur)

Article 6 - Contrôle anti-dopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué dans les locaux de l'Espace Keraudy, Rue du Stade à Plougonvelin. Les coureurs seront véhiculés par l'organisation et accompagnés par des chaperons.



Article 7 - Sécurité*

Assurée par :

- Motards Sports Médias Evénements
- Docteur Mahé Jean-Yves
- ♣ 1 ambulance de la Protection Civile

Article 8 - Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participant(e)s de ne pas jeter sur la voie publique des papiers, des emballages ou tous autres détritus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Article 9 - Protocole

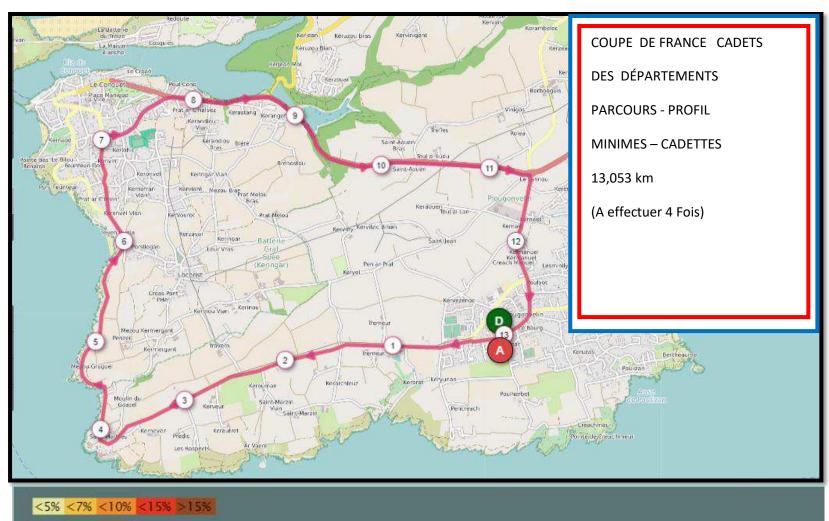
Devront se présenter à l'issue de l'épreuve :

- ♣ les 3 premières de l'épreuve Minimes-Cadettes
- 👃 la première équipe au classement général minimes/cadettes par équipe du jour
- ♣ les 3 premiers de l'épreuve Cadets
- 🕌 la première équipe au classement général cadet par équipe du jour

Les lauréats devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de cycliste de leur sélection et se présenter au podium, 5 mn après l'arrivée du dernier coureur cadet.

^{*}Urgences CHU Cavale Blanche: 02 98 34 74 55 à 18 km, 20 minutes.

^{*}Urgences Clinique Kéraudren : 02 98 34 29 27 à 24 km, 30 minutes.





Co	upe	de	France	des Départements: Minimes et Cadettes				
Fait	Faire	Reste		Lieu	Tète	Dernier		
		52,4	Départ réel	Plougonvelin, Rue Penn ar Bed	10:00	10:00		
3,8	3,8	48,6	A Droite	St Mathieu, D85	10:07	10:07		
6,3	2,5	46,1	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	10:11	10:13		
6,6	0,3	45,8	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	10:12	10:13		
6,8	0,2	45,6	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	10:12	10:14		
6,9	0,1	45,5	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	10:12	10:14		
7,0	0,1	45,4	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	10:13	10:14		
7,8	0,8	44,6	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	10:14	10:16		
11,4	3,6	41,0	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin	10:21	10:23		
12,8	1,4	39,6	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	10:24	10:26		
13,1	0,3	39,3		Fin du 1er Tour	10:24	10:27		
16,9	3,8	35,5	A Droite	St Mathieu, D85	10:31	10:34		
19,4	2,5	33,0	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	10:36	10:40		
19,7	0,3	32,7	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	10:36	10:40		
19,9	0,2	32,5	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	10:37	10:41		
20,0	0,1	32,4	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	10:37	10:41		
20,1	0,1	32,3	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	10:37	10:41		
20,9	0,8	31,5	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	10:39	10:43		
24,5	3,6	27,9	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin	10:45	10:50		
25,9	1,4	26,5	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	10:48	10:53		
26,2	0,3	26,2		Fin du 2ème Tour	10:49	10:54		
30,0	3,8	22,4	A Droite	St Mathieu, D85	10:56	11:02		
32,5	2,5	19,9	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	11:00	11:07		
32,8	0,3	19,6	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	11:01	11:07		
33,0	0,2	19,4	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	11:01	11:08		
33,1	0,1	19,3	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	11:02	11:08		
33,2	0,1	19,2	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	11:02	11:08		
34,0	0,8	18,4	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	11:03	11:10		
37,6	3,6	14,8	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin	11:10	11:17		
39,0	1,4	13,4	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	11:13	11:20		
39,3	0,3	13,1		Fin du 3ème Tour	11:13	11:21		
43,1	3,8	9,3	A Droite	St Mathieu, D85	11:20	11:29		
45,6	2,5	6,8	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	11:25	11:34		
45,9	0,3	6,5	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	11:26	11:34		
46,1	0,2	6,3	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	11:26	11:35		
46,2	0,1	6,2	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	11:26	11:35		
46,3	0,1	6,1	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	11:26	11:35		
47,1	0,8	5,3	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	11:28	11:37		
50,7	3,6	1,7	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin	11:35	11:44		
52,1	1,4	0,3	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	11:37	11:47		
52,4	0,3	0,0		Fin du 4ème Tour	11:38	11:48		

	Fait	Faire	Reste	Lieu	Tète	Dernier
ĺ				E * * *		
ĺ				Parcours identique - mêmes signaleurs		



5^{ème} Manche de la Coupe de France Dame Minimes/Cadettes des Départements

Article 1 - Organisation

La 5^{ème} manche de la coupe de France Dames Minimes/Cadettes des Départements est organisée par le "COPABC" (Comité d'Organisation Penn Ar Bed Cyclisme) dont le siège est 4 rue Anatole Le Bras – Espace Eric Tabarly, 29280 Plouzané.

L'épreuve se déroule le Dimanche 19 mai 2019 à Plougonvelin.

Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve, régies par les règlements de la FFC, est réservée aux coureurs des catégories Minimes et Cadettes Dames et se déroule sous la forme d'une course en ligne de 53,4Km.

Les inscriptions se font par internet à partir du site WEB de la FFC

- Par sélections départementales, par sélections de clubs, ou en individuelle.

Chaque équipe devra être composée au minimum de 3 compétitrices et d'un maximum de 8. En dessous de 3 et au-dessus de 8 compétitrices, les engagements seront inscrits à titre individuel.

Une concurrente qui n'est pas engagée ne pourra pas participer à l'épreuve.

Article 3 - Permanence

La remise des dossards se fera le Dimanche 19 mai à partir de 8h45 au podium de la ligne de départ.

Les concurrentes devront porter 2 dossards et plaque de cadre.

Les concurrentes devront se présenter en équipe et en tenue au podium pour une présentation à partir de 9H15.

Le contrôle des développements se fera à 9h40, près de la ligne de départ.

L'appel sur la ligne de départ se fera dans l'ordre suivant :

- une concurrente de chaque Comité Départemental dans l'ordre des dossards et en respectant le classement général provisoire par équipe
- une deuxième concurrente selon le même processus
- 🕌 le reste des concurrentes des équipes selon le même processus.les concurrentes individuelles

Nous attirons l'attention des équipes, sur le fait qu'elles doivent engager les coureurs par ordre de préférence et non par ordre alphabétique. Le numéro de dossard aura son importance au moment de l'appel des concurrentes au départ.

Le départ réel sera donné à 10H



Article 4 - Parcours

Le parcours d'une distance de 52,4 Km se compose de 4 boucles de 13,1 Km.

Pour des raisons de sécurité, l'organisateur en accord avec le collège des arbitres, pourra s'il le juge nécessaire arrêter les concurrentes trop attardées à la fin du 3^{ème} tour.

Article 5 - Dépannage

Les directeurs sportifs devront être titulaires d'un DF d'entraîneur club ou du BF2 au minimun.

L'ordre des voitures suiveuses sera déterminé par le classement général provisoire, à condition que l'encadrement répond aux dispositions de cet article.

L'organisation fournit 2 voitures de dépannage neutre. Les équipes classées 1 à 4 devront fournir une paire de roue à la voiture neutre1 et les équipes classées 5 à 8, à la voiture neutre 2.

Le pignon arrière de 14 dents est obligatoire pour des facilités de dépannage.

Article 6 - Contrôle anti-dopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué dans les locaux de l'Espace Keraudy, Rue du Stade à Plougonvelin. Les coureurs seront véhiculés par l'organisation et accompagnés par des chaperons.

Article 7 - Sécurité*

Assurée par :

- Motards Sports Médias Evénements
- Docteur Mahé Jean-Yves
- 1 ambulance de la Protection Civile

*Urgences CHU Cavale Blanche: 02 98 34 74 55 à 18 km, 20 minutes.

Article 8 - Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participant(e)s de ne pas jeter sur la voie publique des papiers, des emballages ou tous autres détritus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

^{*}Urgences Clinique Kéraudren : 02 98 34 29 27 à 24 km, 30 minutes.

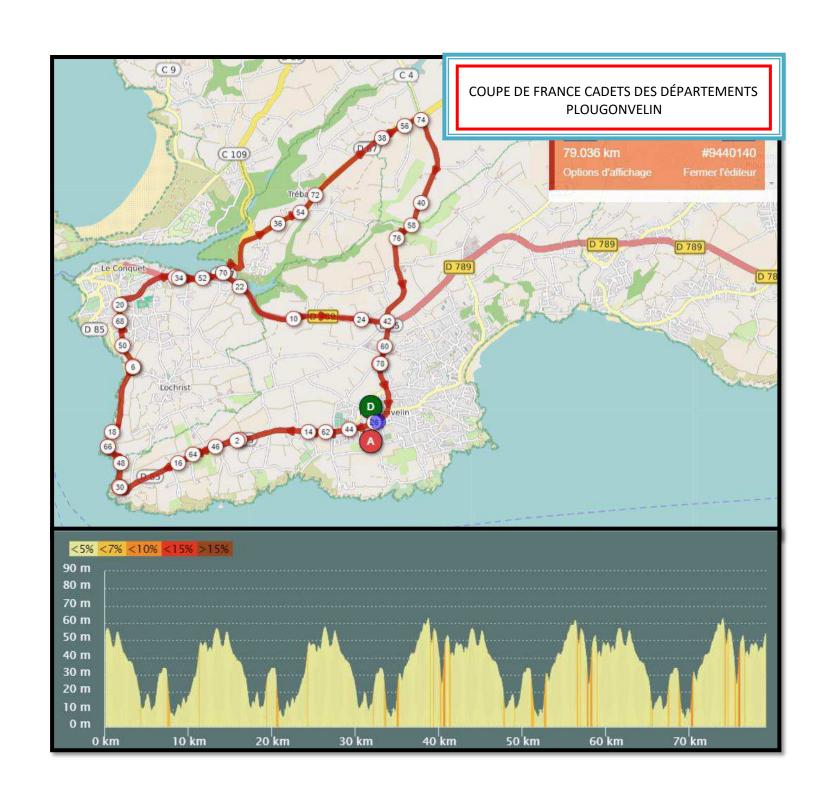


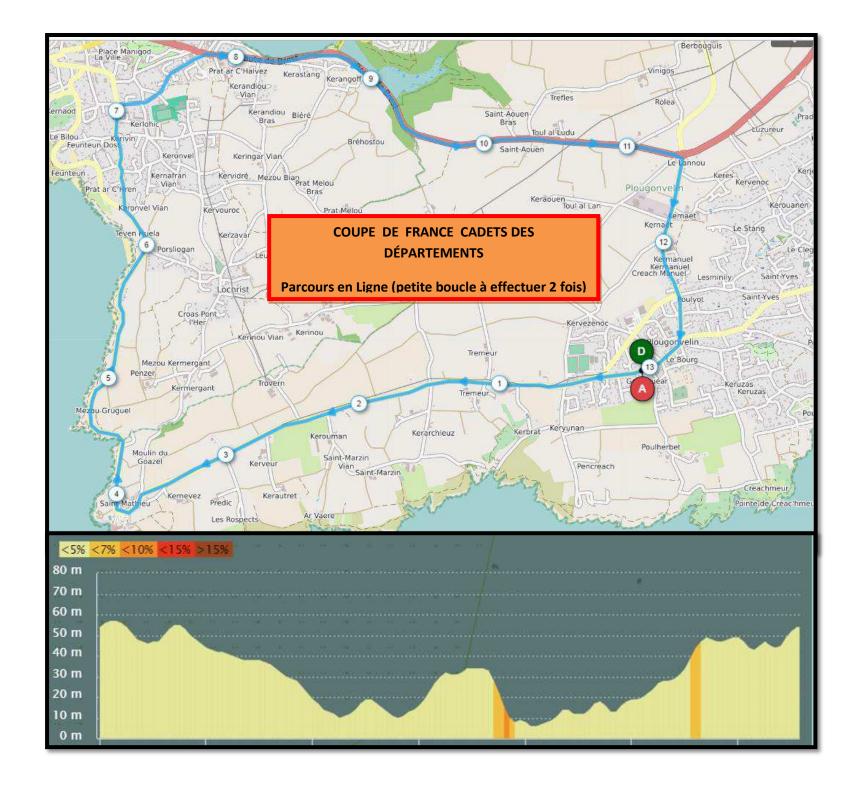
Article 9 - Protocole

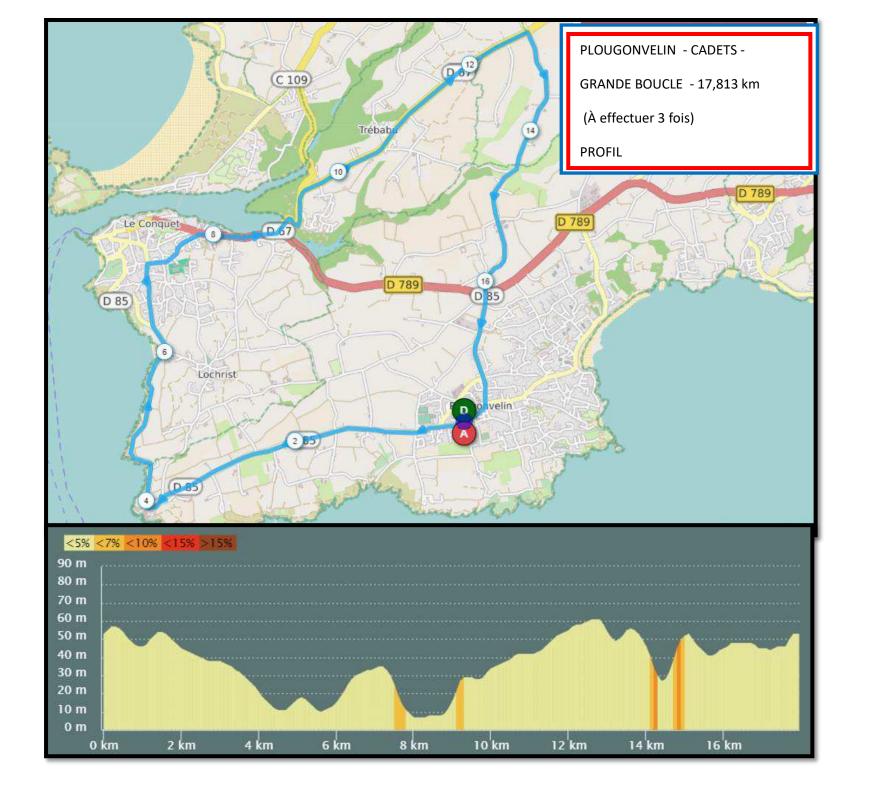
Devront se présenter à l'issue de l'épreuve :

- ♣ la première de l'épreuve
- ♣ la première Minime
- ♣ la première équipe au classement général de l'épreuve
- ♣ la première équipe au Classement Général

Les lauréats devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de cycliste de leur sélection et se présenter au podium, 5 mn après l'arrivée de la dernière concurrente.







	Coupe de France des Départements: CADETS						
Fait	Faire	Reste		Lieu	Tète	Dernier	leurs
		79,6	Départ réel	Plougonvelin, Rue St Mathieu - D85A	13:45	13:45	
3,8	3,8	75,8	A Droite	St Mathieu, D85	13:51	13:52	
6,3	2,5	73,3	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	13:55	13:57	
6,6	0,3	73,0	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	13:56	13:57	
6,8	0,2	72,8	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	13:56	13:58	
6,9	0,1	72,7	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	13:56	13:58	
7,0	0,1	72,6	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	13:57	13:58	
7,8	0,8	71,8	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	13:58	14:00	
11,4	3,6	68,2	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin - D85	14:04	14:07	
12,8	1,4	66,8	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	14:06	14:09	
13,1	0,3	66,5		Fin du 1er Tour (Petit Tour) Rue St Mathieu D85A	14:07	14:10	
16,9	3,8	62,7	A Droite	St Mathieu, D85	14:13	14:17	
19,4	2,5	60,2	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	14:18	14:22	
19,7	0,3	59,9	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	14:18	14:23	
19,9	0,2	59,7	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	14:19	14:23	
20,0	0,1	59,6	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	14:19	14:23	
20,1	0,1	59,5	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	14:19	14:23	
20,9	0,8	58,7	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	14:20	14:25	
24,5	3,6	55,1	A Droite	Rue du Lannou, vers Plougonvelin - D85	14:27	14:32	
25,9	1,4	53,7	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	14:29	14:35	
26,2	0,3	53,4		Fin du 2ème Tour (Petit Tour) Rue St Mathieu D85A	14:29	14:35	
30,0	3,8	49,6	A Droite	St Mathieu, D85	14:36	14:43	
32,5	2,5	47,1	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	14:40	14:47	
32,8	0,3	46,8	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	14:41	14:48	
33,0	0,2	46,6	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	14:41	14:48	
33,1	0,1	46,5	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	14:41	14:49	
33,2	0,1	46,4	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	14:41	14:49	
34,0	0,8	45,6	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	14:43	14:50	
34,9	0,9	44,7	A Gauche	Vers St Renan D67	14:44	14:52	
35,7	0,8	43,9	A Droite	Vers St Renan D67	14:46	14:54	
38,9	3,2	40,7	A Droite	Vers Plougonvelin Route de Plougonvelin	14:51	15:00	
42,3	3,4	37,3	Tout Droit	Rond-Point du Lannou, Rue du Lannou- D85	14:57	15:06	
43,7	1,4	35,9	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	14:59	15:09	
44,0	0,3	35,6		Fin du 3ème Tour (Grand Tour) Rue St Mathieu D85A	15:00	15:10	
47,8	3,8	31,8	A Droite	St Mathieu, D85	15:06	15:17	
50,3	2,5	29,3	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	15:11	15:22	
50,6	0,3	29,0		Rue de Kerivin Le Conquet	15:11	15:22	
50,8	0,2	28,8		Rue de Dunkerque, Le Conquet	15:12	15:23	
50,9	0,1	28,7		Rue Albert de Mun, Le Conquet	15:12	15:23	
51,0	0,1	28,6		Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	15:12	15:23	
51,8	0,8	27,8	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	15:13	15:25	

Fait	Faire	Reste		Lieu	Tète	Dernier	leurs
52,7	0,9	26,9	A Gauche	Vers St Renan D67	15:15	15:27	
53,5	0,8	26,1	A Droite	Vers St Renan D67	15:16	15:28	
56,7	3,2	22,9	A Droite	Vers Plougonvelin Route de Plougonvelin	15:22	15:34	
60,1	3,4	19,5	Tout Droit	Rond-Point du Lannou, Rue du Lannou - D85	15:28	15:41	
61,5	1,4	18,1	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	15:30	15:44	
61,8	0,3	17,8		Fin du 4ème Tour (Grand Tour) Rue St Mathieu D85A	15:30	15:44	
65,6	3,8	14,0	A Droite	St Mathieu, D85	15:37	15:51	
68,1	2,5	11,5	A Droite	Rue de L'Iroise, Le Conquet	15:41	15:56	
68,4	0,3	11,2	Tout droit	Rue de Kerivin Le Conquet	15:42	15:57	
68,6	0,2	11,0	Tout droit	Rue de Dunkerque, Le Conquet	15:42	15:57	
68,7	0,1	10,9	Tout droit	Rue Albert de Mun, Le Conquet	15:42	15:57	
68,8	0,1	10,8	A Droite	Rue John Fitzgerald Kennedy, Le Conquet	15:42	15:58	
69,6	0,8	10,0	A Droite	Rue Général Leclerc,Route Brest, D789	15:44	15:59	
70,5	0,9	9,1	A Gauche	Vers St Renan D67	15:45	16:01	
71,3	0,8	8,3	A Droite	Vers St Renan D67	15:47	16:03	
74,5	3,2	5,1	A Droite	Vers Plougonvelin Route de Plougonvelin	15:52	16:09	
77,9	3,4	1,7	Tout Droit	Rond-Point du Lannou, Rue du Lannou - D85	15:58	16:15	
79,3	1,4	0,3	A Droite	Rue Penn ar Bed, Plougonvelin	16:00	16:18	
79,6	0,3	0,0		Fin du 5ème Tour (Grand Tour) Rue St	16:01	16:19]

Petite boucle - mêmes signaleurs

Grande boucle - mêmes signaleurs



6^{ème} Manche de la Coupe de France Cadets des Départements

Article 1 - Organisation

La 6^{ème} manche de la coupe de France Cadets des Départements est organisée par le "COPABC" (Comité d'Organisation Penn Ar Bed Cyclisme) dont le siège est 4 rue Anatole Le Bras – Espace Eric Tabarly, 29280 Plouzané.

L'épreuve se déroule le Dimanche 19 mai 2019 à Plougonvelin.

Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve, régies par les règlements de la FFC, est réservée aux coureurs de la catégorie Cadet et se déroule sous la forme d'une course en ligne de 79,6Km.

Les inscriptions se font par internet à partir du site WEB de la FFC

- Par sélections départementales de 6 coureurs.

Un concurrent qui n'est pas engagé par son Comité Départemental ne pourra pas participer à l'épreuve.

Article 3 - Permanence

La remise des dossards se fera le Dimanche 19 mai à partir de 12h30 au podium de la ligne de départ.

Les dossards sont attribués en fonction du classement général par équipe.

Les coureurs devront porter 2 dossards et plaque de cadre.

Les coureurs devront se présenter en équipe et en tenue au podium pour une présentation à partir de 13H.

Le contrôle des développements se fera à 13h25, près de la ligne de départ.

L'appel sur la ligne de départ se fera dans l'ordre suivant :

- un coureur de chaque Comité Départemental dans l'ordre des dossards et en respectant le classement général provisoire par équipe
- un deuxième coureur selon le même processus
- le reste des coureurs des équipes selon le même processus

Nous attirons l'attention des équipes, sur le fait qu'elles doivent engager les coureurs par ordre de préférence et non par ordre alphabétique. Le numéro de dossard aura son importance au moment de l'appel des concurrents au départ.

Le départ réel sera donné à 13H45.



Article 4 - Parcours

Le parcours d'une distance de 79,6 Km se compose de 2 boucles de 13,1Km et 3 boucles de 17,8Km. Pour des raisons de sécurité, l'organisateur en accord avec le collège des arbitres, pourra s'il le juge nécessaire arrêter les concurrents trop attardés à la fin de la 4^{ème} boucle.

Article 5 - Dépannage

Les directeurs sportifs devront être titulaires d'un DF d'entraîneur club ou du BF2 au minimum.

L'ordre des voitures suiveuses sera déterminé par le classement général provisoire, à condition que l'encadrement réponde aux dispositions de cet article.

L'organisation fournit 2 voitures de dépannage neutre. Les équipes classées 1 à 4 devront fournir une paire de roue à la voiture neutre 1 et les équipes classées 5 à 8, à la voiture neutre 2.

Le pignon arrière de 14 dents est obligatoire pour des facilités de dépannage.

Article 6 - Radio Courses

Les informations de course seront émises sur la Fréquence 157,550MHZ.

Pour les équipes qui ne sont pas équipées, l'organisation fournit les radios par l'intermédiaire de Trégor-Sono.

Article 7 - Contrôle anti-dopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué dans les locaux de l'Espace Keraudy, Rue du Stade à Plougonvelin. Les coureurs seront véhiculés par l'organisation et accompagnés par des chaperons.

Article 8 – Sécurité*

Assurée par :

- Motards Sports Médias Evénements
- Docteur Mahé Jean-Yves
- ♣ 1 ambulance de la Protection Civile

^{*}Urgences CHU Cavale Blanche : 02 98 34 74 55 à 18 km, 20 minutes.

^{*}Urgences Clinique Kéraudren : 02 98 34 29 27 à 24 km, 30 minutes.



Article 9- Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants de ne pas jeter sur la voie publique des papiers, des emballages ou tous autres détritus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Article 10 - Protocole

Devront se présenter à l'issue de l'épreuve :

- ♣ les 3 premiers de l'épreuve
- **↓** la première équipe au Classement Général de la coupe de France des départements

Les lauréats devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de cycliste de leur sélection et se présenter au podium, 5 mn après l'arrivée du dernier concurrent.